

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1964 B 00829 Numéro SIREN : 642 008 296 Nom ou dénomination : UNIGRAINS

Ce dépôt a été enregistré le 27/05/2022 sous le numéro de dépôt 52935



20220529352021

DATE DEPOT : 27/05/2022

N° DE DEPOT : 52935

N° GESTION : 1964B00829

N° SIREN : 642008296

DENOMINATION : UNIGRAINS

ADRESSE : 23 avenue de Neuilly 75016 Paris

MILLESIME : 2021

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

H. H. H.

Greffes du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :

30 MAI 2022

Sous le N° :

52935

215

UNIGRAINS SA

COMPTES ANNUELS 2021

UNIGRAINS SA

23 Avenue de Neuilly – 75016 Paris Tél : 01 44 31 10 00 Fax : 01 47 20 44 03 <http://www.unigrains.fr>

SA au capital de 7 000 000 € - RCS PARIS 642 008 296 – SIRET 642 008 296 00039



UNIGRAINS
UNIGRAINS SA - UNIGRAINS SA

SOMMAIRE

COMPTES INDIVIDUELS 2021

Bilan au 31 décembre 2021 (actif)	3
Bilan au 31 décembre 2021 (passif)	4
Compte de résultat au 31 décembre 2021	5
Compte de résultat au 31 décembre 2021 (suite)	6
Annexe aux comptes individuels.....	7
I. Faits caractéristiques de l'exercice	7
II. Principes, règles et méthodes comptables	7
Informations sur les comptes de bilan.....	10
Note 1 : Immobilisations corporelles et incorporelles	10
Note 2 : Participations	10
Note 3 : Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP)	11
Note 4 : Prêts.....	11
Note 5 : Autres immobilisations financières	11
Note 6 : Créances d'exploitation	12
Note 7 : Valeurs mobilières de placement	12
Note 8 : Capitaux propres	12
Note 9 : Provisions pour risques et charges	12
Note 10 : Emprunts et dettes	13
Note 11 : Dettes d'exploitation.....	13
Note 12 : Autres dettes	13
Informations sur les postes du compte de résultat	14
Note 13 : Produits d'exploitation	14
Note 14 : Produits financiers liés aux TIAP	14
Note 15 : Produits des placements	14
Note 16 : Actionnariat	14
Informations sur le hors bilan.....	15
Note 17 : Engagements sur titres	15
Note 18 : Engagements de financement et de garantie et autres engagements donnés	15
Note 19 : Engagements et garanties reçus	15
Note 20 : Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées	15
Note 21 : Impôt sur les bénéfices.....	16
Note 22 : Dotations et reprises exceptionnelles et provisions réglementées.....	16
Autres informations	17
Note 23 : Effectif moyen du personnel	17
Note 24 : Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction	17
Tableau des filiales et participations en 2021	18

UNIGRAINS SA

Bilan au 31 décembre 2021 (actif)

En euros

ACTIF	Notes	Exercice 2021		Exercice 2020	
		Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles	1				
Frais d'établissement					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires		14 336		14 336	14 336
Autres immobilisations incorporelles		3 129 879	2 932 130	197 749	353 037
Immobilisations incorporelles en cours			-		9 744
Immobilisations corporelles	1				
Constructions		80 505	80 120	385	5 019
Autres immobilisations corporelles		6 568 835	4 575 353	1 993 482	2 425 345
Immobilisations corporelles en cours					
Immobilisations financières					
Participations	2	173 022 736	2 932 444	170 090 292	169 683 470
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	3	730 158 510	44 785 795	685 372 715	693 759 277
Créances rattachées		9 974 015	4 045 857	5 928 158	5 460 885
Prêts	4	43 223 808		43 223 808	45 244 811
Autres immobilisations financières	5	6 197 800	326 417	5 871 384	18 965 680
TOTAL I		972 370 426	59 678 115	912 692 310	935 921 604
ACTIF CIRCULANT					
Avances et acomptes versés sur commandes					37 092
Créances d'exploitation					
Créances clients et comptes rattachés	6	2 842 455	713 551	2 128 904	1 702 009
Autres	6	10 487 814	84 676	10 403 138	17 617 479
Valeurs mobilières de placement	7	74 657 826	1 120 562	73 537 264	57 998 245
Disponibilités		36 631 641		36 631 641	27 336 369
Comptes de régularisation actif		460 137		460 137	388 112
TOTAL II		125 079 873	1 918 788	123 161 085	105 079 306
TOTAL GENERAL		1 097 450 298	61 596 903	1 035 853 395	2 041 000 910

UNIGRAINS SA

Bilan au 31 décembre 2021 (passif)

En euros

PASSIF	Notes	Exercice 2021	Exercice 2020
CAPITAUX PROPRES	8		
Capital social		7 000 000	7 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		524 748 281	524 748 281
Réserve légale		700 000	700 000
Autres réserves		3 618 212	3 618 212
Report à nouveau		319 182 128	299 387 978
Résultat de l'exercice		41 745 736	24 834 151
Provisions réglementées		10 821 712	9 933 116
TOTAL I		907 816 069	870 221 738
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	9		
Provisions pour risques et charges		2 579 623	5 708 615
TOTAL II		2 579 623	5 708 615
DETTES			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	10	70 068 279	88 176 293
Emprunts et dettes financières diverses	10	40 004 109	62 004 494
Avances et acomptes clients			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11	980 274	876 660
Dettes fiscales et sociales	11	6 790 612	6 847 549
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	11	46 757	30 588
Autres dettes	12	7 559 678	7 126 175
Comptes de régularisation passif		7 993	8 799
TOTAL III		125 457 702	165 070 557
TOTAL GENERAL		1 035 853 395	1 041 000 910

UNIGRAINS SA

Compte de résultat au 31 décembre 2021

En euros

	Notes	Exercice 2021	Exercice 2020
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Production vendue services	13	63 950	143 850
Cotisations			
Autres produits d'exploitation	13	2 025 166	1 922 727
		2 089 116	2 066 577
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		23 927	14 181
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)		2 113 043	2 080 758
CHARGES D'EXPLOITATION			
Autres achats et charges externes		7 057 781	7 396 489
Impôts, taxes et versements assimilés		2 304 651	2 069 397
Salaires et traitements		9 332 026	9 899 159
Charges sociales		3 895 031	3 631 711
Dotations aux amortissements et aux provisions :			
sur immobilisations : dotations aux amortissements		738 431	866 245
sur immobilisations : dotations aux provisions			
sur actif circulant : dotations aux provisions		221 968	
pour risques et charges : dotations aux provisions			
Autres charges		1 243 551	1 177 752
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)		24 793 438	25 040 753
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		(22 680 395)	(22 959 995)
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN			
Bénéfice (III)		84 658	
Perte (IV)			70
PRODUITS FINANCIERS			
Produits financiers liés aux TIAP	14	59 394 818	33 095 352
Dividendes reçus des TIAP		9 589 671	7 095 381
Produits financiers liés aux titres de participation			
Produits des placements	15	564 370	6 979 436
Reprises sur provisions des participations et autres titres immobilisés		12 078 902	8 121 649
Reprises sur provisions des titres de placement			1 477 342
Différences positives de change		375 411	4 237
Autres produits financiers		3 820 460	3 175 451
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)		85 823 631	59 948 847

UNIGRAINS SA

Compte de résultat au 31 décembre 2021 (suite)

En euros

	Notes	Exercice 2021	Exercice 2020
CHARGES FINANCIERES			
Charges nettes sur cessions de titres immobilisés			
Pertes sur titres et valeurs immobilisés		1 512 378	118 631
Intérêts et charges assimilées		1 548 171	1 561 416
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Dépreciations des TIAP		11 246 856	7 851 479
Dépreciations de l'activité de placement		47 946	1 469 949
Dépreciations de l'actif circulant		84 676	
Différences négatives de change		154 765	252 627
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)		14 594 791	11 254 102
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)		72 228 840	48 694 745
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)		48 633 102	25 734 680
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion		28 882	18 011
Sur opérations en capital		16 500	4 674 724
Reprises sur provisions et transferts de charges		4 034 392	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		4 079 774	4 692 735
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion		3 444 009	369 208
Sur opérations en capital		22 867	88 807
Dotations aux amortissements et aux provisions	22	1 803 739	1 052 987
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		5 270 615	1 511 002
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		(1 190 841)	3 181 732
Impôts sur les bénéfices (IX)		5 696 525	4 082 262
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		92 101 106	66 722 340
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX)		50 355 370	41 888 189
RESULTAT		41 745 736	24 834 151

Résultat par action : 298,18 euros

Résultat dilué par action : 298,18 euros

Annexe aux comptes individuels

I. Faits caractéristiques de l'exercice

Au 31 décembre 2021, la Société UNICEREALES, actionnaire majoritaire, détient 67,82 % du capital social.

La crise sanitaire liée à la Covid-19 constitue un fait marquant de l'exercice.

L'épidémie de COVID-19 génère depuis le début de l'année 2020 une crise sanitaire mondiale et a conduit les autorités françaises, après la déclaration par l'OMS de COVID-19 en tant que pandémie, à prendre des mesures exceptionnelles.

UNIGRAINS a mis en place un dispositif de gestion de crise d'abord en assurant la sécurité de ses salariés par la mise en place du télétravail généralisé, et ensuite en recueillant toutes les informations sur l'impact du Covid 19 sur le portefeuille de participations, en France et à l'international. Une cartographie globale des sociétés du portefeuille d'UNIGRAINS et ses filiales a été établie en mesurant la sensibilité de chacune des participations à l'impact de cette crise. Parallèlement, les Etudes Economiques d'UNIGRAINS ont publié des analyses sur le plan économique, financier ainsi que sur le secteur agroalimentaire afin d'éclairer les sociétés du portefeuille et les partenaires du groupe sur les conséquences de cette crise.

Ces événements n'ont pas eu d'impact significatif sur les comptes annuels de la société UNIGRAINS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021. L'évaluation des immobilisations financières a été réalisée en tenant compte du contexte lié à la crise sanitaire.

La poursuite d'activité et la continuité d'exploitation ne sont pas impactées.

Au 1^{er} janvier 2021, AUXINEA est entrée dans le périmètre d'intégration, en complément des sociétés UNIGRAINS DIVERSIFICATION, UNIGRAINS EQUIPEMENTS, TMG et MECATHERM.

II. Principes, règles et méthodes comptables

a) Présentation des comptes

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'autorité des normes comptables (ANC) homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable général, dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et en

présumant de la continuité de l'exploitation, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La présentation du compte de résultat est inspirée de l'avis N°30 du 13 février 1987 du Conseil National de la Comptabilité qui propose une présentation mieux adaptée à la nature de l'activité de la société, en ce qui concerne la présentation de l'activité de portefeuille.

Par dérogation aux règles comptables courantes, afin de mieux refléter le résultat de l'activité habituelle de la société UNIGRAINS, le résultat de l'activité de portefeuille et notamment les gains ou pertes en capital figurent en résultat financier et non en résultat exceptionnel.

b) Règles de comptabilisation

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont enregistrées à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition TVA non récupérée incluse.

Les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée probable d'utilisation selon la méthode linéaire :

- Agencements : 10 ans
- Mobilier de bureau : 10 ans
- Installations : 5 ans
- Véhicules : 4 ans
- Matériel de bureau : 3 ans
- Logiciels : 3 ans

Immobilisations financières

Les immobilisations financières figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Lorsque la valeur économique des participations ou la valeur de marché des autres titres devient inférieure à leur valeur d'acquisition, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence. Lorsque la valeur de marché n'existe pas ou présente une incertitude dans sa détermination, la valeur des participations est comparée à la quote-part de situation nette telle qu'elle résulte du dernier bilan disponible. La différence donne lieu à constatation d'une dépréciation.

Les moins-values latentes donnent lieu à la constitution d'une dépréciation relative au portefeuille titres. Les dotations et reprises ainsi que les plus ou moins-values de cession de ces titres sont comptabilisées par dérogation au résultat financier.

La valorisation du portefeuille au 31 décembre 2021 a été réalisée avec des méthodes stables par rapport à l'exercice précédent.

En ce qui concerne les fonds communs de placement à risque (FCPR) / fonds professionnels de capital investissement (FPCI), conformément aux pratiques de place, ne sont comptabilisées que les sommes effectivement appelées, les engagements non appelés étant enregistrés en hors bilan.

En cas de cession de titres de participation, de titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP), les titres les plus anciens d'une même société ou d'une même catégorie de valeurs sont réputés vendus les premiers (application de la règle PEPS ou FIFO).

Sont distingués, parmi les immobilisations financières, les éléments suivants :

Titres de participation, parts dans les entreprises liées

Cette catégorie comprend également les obligations remboursables, convertibles ou attachées à des Bons de Souscription d'Action, susceptibles de donner accès au capital, dès lors que ces titres sont détenus dès l'origine avec cette finalité dans le cadre de la politique de gestion des participations.

Les titres de participation, parts dans les entreprises liées comprennent les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité d'UNIGRAINS, et notamment ceux répondant aux critères suivants :

- Les titres de sociétés dont les administrateurs ou dirigeants sont communs avec ceux d'UNIGRAINS, permettant l'exercice d'une influence notable sur l'entreprise,
- Les sociétés dont le capital social est détenu pour au moins 20% de manière directe ou indirecte, ou jusqu'à 5% quand un poste d'administrateur est détenu et qu'une influence notable est exercée (*quand aucun actionnaire ne dispose de la majorité des droits de vote et que UNIGRAINS est l'un des trois premiers actionnaires*).

Leur évaluation se fait à la valeur d'usage. Les principaux critères retenus pour la détermination de cette valeur sont l'actif net, la valeur de marché, les données prévisionnelles et l'utilité pour UNIGRAINS de détenir cette participation.

Une dépréciation est constituée lorsque, pour un titre, la valeur d'inventaire est inférieure au prix de revient.

Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP)

Conformément à l'avis du Conseil National de la Comptabilité, les titres inscrits sous cette rubrique concernent les investissements :

- Destinés à dégager à plus ou moins longue échéance une rentabilité suffisante,
- et pour lesquels l'investisseur n'intervient pas dans la gestion.

Ces titres sont enregistrés pour leur valeur historique. Les frais accessoires des titres acquis ne sont pas inclus dans le coût d'acquisition.

A la clôture de l'exercice, il est procédé à l'évaluation de ce portefeuille, titre par titre, en retenant comme valeur d'inventaire une valeur qui tient compte de l'actif net, des perspectives d'évolution générale de la société dont les titres sont détenus, et qui est fondée notamment sur la valeur de marché (cours de bourse de clôture, référence à des transactions, valeur de rendement, actif net réévalué).

Une dépréciation est constituée lorsque, pour un titre, la valeur d'inventaire est inférieure au prix de revient.

Prêts et Créances rattachés

Les prêts et comptes courants sont enregistrés au bilan pour leur valeur nominale. Selon le principe d'indépendance des exercices, les intérêts courus sont compris dans les produits de l'exercice.

Une dépréciation est constituée dans le cas où apparaîtrait, en fin d'exercice, une perte probable.

Opérations en devises

Les opérations en devises sont enregistrées au cours de la devise à la date de transaction. A la fin de l'exercice, la trésorerie, les créances ou dettes sont convertis au cours de clôture. Pour les postes bénéficiant d'une couverture de change, aucune réévaluation de change n'est constatée.

Des provisions sont constituées pour tenir compte des pertes de change latentes ; pour les opérations comportant une couverture de change, seule la fraction non couverte donne lieu à provision.

Créances d'exploitation

En application des règles générales d'évaluation du PCG, les créances sont inscrites au bilan pour leur valeur nominale, et par prudence, une dépréciation est constituée lorsqu'apparaît une perte probable.

Valeurs mobilières de placement et trésorerie

Leur prix de revient brut correspond à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition comptabilisés immédiatement en charges.

Les prêts et instruments de trésorerie sont enregistrés au bilan pour leur valeur nominale. Selon le principe d'indépendance des exercices, les intérêts courus sont compris dans les produits de l'exercice.

En cas de cession, la méthode FIFO est appliquée.

A la clôture de l'exercice, la valeur d'inventaire est estimée en tenant compte du prix de marché.

Il est constitué une dépréciation lorsque, pour une même catégorie de titres, la valeur d'inventaire est inférieure aux prix d'acquisition.

Disponibilités

Au 31 décembre 2021, le montant des disponibilités s'élève à 36.6 M€.

Provisions pour risques

Au-delà des dépréciations qui couvrent les risques d'évaluation des titres en portefeuille, la Société enregistre au passif du bilan, des provisions pour risques destinées à couvrir les risques identifiés au cas par cas, liés à l'activité de la Société.

Résultat financier

Par exception aux règles habituelles, compte tenu de la nature de l'activité de la société et afin de donner une image fidèle du résultat, le résultat financier intègre outre le résultat des placements, les gains et pertes en capital et dotations et reprises de provisions réalisées au titre des opérations concernant le portefeuille immobilisé (titres de participation, TIAP et autres titres immobilisés).

Résultat exceptionnel

Sont comptabilisés en résultat exceptionnel, les dotations, les reprises de provisions et le résultat de cession des immobilisations corporelles ou incorporelles.

Impôt sur les sociétés

En France, le taux normal de l'impôt sur les sociétés est de 26,5%. Toutefois, les plus-values à long terme sur titres de participation, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme pouvant bénéficier du régime fiscal des plus-values à long terme sont exonérées d'impôt sous réserve de la taxation d'une quote-part de frais et charges qui reste comprise dans le résultat ordinaire de l'exercice (12% du résultat brut des PV de cession).

Un traitement fiscal particulier a été adopté pour certains titres existants au 1er janvier 2002, pour lesquels la valeur fiscale à retenir en cas de cession n'est pas la valeur comptable d'origine, mais celle de leur évaluation au 1er janvier 2002.

Par ailleurs, les sociétés françaises sont soumises sur la base de l'impôt dû, à une Contribution additionnelle de 3,3 % (après application d'un abattement de 0,76 M€) instaurée en 2000.

En outre, au titre du régime des sociétés mères et filiales, les dividendes reçus des sociétés dans lesquelles la participation fiscale est au moins égale à 5 % sont exonérés. Depuis le 01/01/95 une convention d'intégration été conclue entre UNIGRAINS et certaines de ses filiales. UNIGRAINS est société tête de groupe du groupe d'intégration fiscale composé des sociétés UNIGRAINS DIVERSIFICATION, UNIGRAINS EQUIPEMENTS, TMG, MECATHERM et AUXINEA.

Les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale, et les économies d'impôt réalisées par le groupe sont conservées par la société mère UNIGRAINS.

Pour la détermination du résultat fiscal d'ensemble, les éléments faisant double emploi sont éliminés, les déficits (et moins-values nettes à long terme) sont pris en compte au niveau de la société mère.

Informations sur les comptes de bilan

Note 1 : Immobilisations corporelles et incorporelles

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	Valeur au 31/12/2020	Acquisitions de l'exercice	Virt de poste à poste	Cessions de l'exercice	Valeur au 31/12/2021
Immobilisations incorporelles	3 066	88	0	10	3 144
Autres immobilisations incorporelles	3 056	88	0	0	3 144
Autres immobilisations incorporelles en cours	10	0	0	10	0
Immobilisations corporelles	6 609	62	0	23	6 649
Immeubles, terrains	103	0	0	23	81
Agencements	4 961	9	0	0	4 969
Matériel et mobilier de bureau	1 467	50	0	0	1 517
Autres (mat.de transp.)	78	5	0	0	83
Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0	0
TOTAL	9 675	150	0	33	9 794
Amortissements et dépréciations (en milliers d'euros)	Valeur au 31/12/2020	Dotations de l'exercice	virt de poste à poste	Reprises de l'exercice	Valeur au 31/12/2021
Immobilisations incorporelles	2 689	243	0	0	2 932
Autres immobilisations incorporelles	2 689	243	0	0	2 932
Immobilisations corporelles	4 178	495	0	18	4 655
Immeubles, terrains	98	0	0	18	80
Agencements	2 775	474	0	0	3 199
Matériel et mobilier de bureau	1 271	61	0	0	1 332
Autres	34	10	0	0	44
TOTAL	6 867	738	0	18	7 588

Note 2 : Participations

En milliers d'euros	31/12/2020	Acquisitions/ Augmentations	(Cessions)/ (Sorties)	31/12/2021
Valeurs brutes	173 023	0	0	173 023
Dépréciations	-3 339	0	407	-2 932
TOTAL	169 683	0	407	170 091

Note 3 : Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP)

En milliers d'euros	Valeur brute 31/12/2021	Dépréciations	Valeur nette 31/12/2021	Valeur nette 31/12/2020
Actions	468 062	-41 871	426 191	456 250
Obligations	66 225	-424	65 801	80 590
Parts de Fonds	195 871	-2 491	193 380	156 919
TOTAL	730 159	-44 786	685 373	693 759

Acquisition et cession des TIAP

En milliers d'euros	31/12/2020	Acquisitions/ Augmentations	(Cessions)/ (Sorties)	31/12/2021
Actions	497 837	40 490	-70 265	468 062
Obligations	81 014	10 960	-25 749	66 225
Parts de Fonds	160 118	53 833	-18 080	195 871
TOTAL	738 970	105 283	-114 095	730 159

Variation des dépréciations du portefeuille TIAP

En milliers d'euros	Dépréciations au 31/12/2020	Dotations	Reprises	Dépréciations au 31/12/2021
Actions	41 588	10 337	-10 054	41 871
Obligations	424	0	0	424
Parts de Fonds	3 199	909	-1 618	2 491
TOTAL	45 211	11 247	-11 672	44 786

Note 4 : Prêts

En milliers d'euros	31/12/2020	Augmentations	(Sorties)	31/12/2021
Prêts	45 245	29	-2 050	43 224

Note 5 : Autres immobilisations financières

En milliers d'euros	31/12/2020	Acquisitions/ Augmentations	(Cessions)/ (Sorties)	31/12/2021
Obligations	8 300	0	-8 300	0
ICNE	10 641	10 649	-15 443	5 847
Dépôts et fonds de garantie	25	0	0	25
TOTAL (en valeur nette)	18 966	10 649	-23 743	5 871

Note 6 : Créances d'exploitation

En milliers d'euros	Montant total	< 1 an	comprise entre 1 et 5 ans	> 5 ans
Avances et comptes courants Groupe et associés (cash pooling)	5 172	1 316	3 856	
Créances fiscales	4 192	4 192		
Autres créances de l'actif circulant	3 168	3 164	4	
TOTAL (en valeur nette)	12 532	8 672	3 860	

Note 7 : Valeurs mobilières de placement

En milliers d'euros	Valeur brute comptable au 31/12/2021	Dépréciations	Valeur nette comptable 31/12/2021	Valeur nette comptable 31/12/2020
Obligation & autres titres	26 188	0	26 188	25 761
Titre à revenu variable	48 470	-1 120	47 349	32 237
TOTAL	74 658	-1 121	73 537	57 998

Note 8 : Capitaux propres

En milliers d'euros	Valeur au 31/12/2020	Affectation du résultat	Variation de l'exercice	Valeur au 31/12/2021
Capitaux propres	870 222	-	42 634	907 816
Capital entièrement libéré	7 000			7 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	524 748			524 748
Réserve légale	700			700
Autres réserves	3 618			3 618
Provisions réglementées - Amortissements dérogatoires	9 933		889	10 822
Report à nouveau	299 388	19 794		319 182
Résultat de l'exercice	24 834	-24 834	41 746	41 746
Dividendes		5 040		

Note 9 : Provisions pour risques et charges

En milliers d'euros	31/12/2020	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	31/12/2021
Provisions pour risques				
- Sur litiges	1 417	905		2 322
- Autres provisions pour risques	4 164		-4 034	130
Provisions pour charges	128			128
TOTAL	5 709	905	-4 034	2 580

Les provisions pour risques correspondent notamment au maintien de la couverture de risques résiduels d'exploitation d'une de nos filiales au titre de la gestion extinctive des crédits provenant de son activité antérieure pour 1 050 k€.

Note 10 : Emprunts et dettes

En milliers d'euros	Montant total	Échéances < 1 an	Échéances comprises entre 1 et 5 ans	Échéances > 5 ans
Emprunts et dettes établissements de crédit	70 068	68	70 000	
Dettes financières diverses	40 000	40 000		
Dépôts et cautionnements reçus	4	4		
TOTAL	110 072	40 072	70 000	0

Le montant de 40 M€ correspond aux prêts de Unigrains Diversification et Unigrains Partenaire.

Note 11 : Dettes d'exploitation

En milliers d'euros	Montant total	< 1 an	Comprise entre 1 et 5 ans	> 5 ans
Dettes fournisseurs	980	980		
Dettes sur immobilisations	47	47		
Dettes fiscales et sociales	6 791	6 791		
TOTAL	7 818	7 818	0	0

Note 12 : Autres dettes

En milliers d'euros	Montant total	< 1 an	Comprise entre 1 et 5 ans	> 5 ans
Comptes courants liés au groupe d'intégration fiscale	1 366	1 366		
Compte d'attente lié au groupe d'intégration fiscale - Déficit sociétés intégrées	6 140	6 140		
Autres dettes diverses	54	54		
TOTAL	7 560	7 560	0	0

Informations sur les postes du compte de résultat

Note 13 : Produits d'exploitation

En milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020
Production vendue services	64	144
Autres produits d'exploitation	2 025	1 923
TOTAL	2 089	2 067

La production de services comprend notamment les commissions facturées sur les interventions.
Les autres produits d'exploitation correspondent à la refacturation des charges intra groupe et des charges de loyers.

Note 14 : Produits financiers liés aux TIAP

En milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020
Plus-values de cessions d'actions	47 021	20 532
Prime de non-conversion	2 936	2 150
Intérêts sur obligations	4 862	8 587
Intérêts sur parts de fonds	2 648	
Plus-values sur immobilisations financières	0	0
Autres produits financiers liés aux TIAP	59	24
Plus-values sur parts de fonds	1 868	1 802
TOTAL	59 395	33 095

Note 15 : Produits des placements

En milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020
Plus-values sur portefeuille de placements	8	6 350
Produits d'intérêts de contrats à terme et de certificats de dépôt	0	0
Revenus des VMP	556	629
Autres produits financiers	0	0
TOTAL	564	6 979

Note 16 : Actionnariat

Le capital social d'UNIGRAINS est de 7 millions d'euros est divisé en 140 000 actions de 50 euros, sans action privilégiée.

Informations sur le hors bilan

Note 17 : Engagements sur titres

En milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020
Engagement Titres de participation	59 861	82 221

Les titres à recevoir correspondent pour l'essentiel à l'engagement pris par la société dans le cadre des souscriptions à des Fonds Commun de Placement. La contrepartie de cet engagement est le paiement à la livraison de ces titres constitutif d'un engagement à payer.

Note 18 : Engagements de financement et de garantie et autres engagements donnés

En milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020
Engagements de financement	0	0
Engagements de garantie	1 350	1 318
FERT & Pluriagri	1 348	1 316

Autres engagements donnés :

- Engagement donné à un dirigeant de verser une prime équivalente à 6 mois de salaire brut fixe en cas de rupture du mandat, sauf en cas de révocation pour faute lourde ou grave.

Note 19 : Engagements et garanties reçus

En milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020
Cautions et avals reçus	31 750	40 550
Dividendes préciputaires	886	0

La Société a renégocié en Novembre 2020 son crédit renouvelable de 125 M€ mis en place en 2017 et a augmenté son montant d'encours à 250 M€. La maturité est de 5 ans (échéance 13 novembre 2025) et soumis au respect des covenants ci-dessous :

- Ratio dettes financières / fonds propres consolidés inférieur à 0,3
- Trésorerie consolidée supérieure à 25 M€.

Au 31 décembre 2021, le nombre de tirages est de deux pour un montant de 70M€.(40 m€ et 30 m€).

Les covenants ratio dettes financières / fonds propres consolidés inférieurs à 0,3 (0,08 au 31/12/2021) et trésorerie consolidée supérieure à 25M€ (132.7 M€ au 31 décembre 2021) sont respectés. Le calcul a été fait hors Unigrains Equipements et ses filiales conformément à l'article 21.4 du RCF.

Note 20 : Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées

L'établissement n'a pris aucun autre engagement particulier en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées. Les régimes de retraites obligatoires sont à cotisations définies (*régime de base : Mutualité Sociale Agricole, régime complémentaire ARRCO : CAMARCA, régime complémentaire AGIRC : CRCCA, régime supplémentaire par capitalisation : CCPMA Retraite*)

Concernant les indemnités de départ volontaire à la retraite à l'horizon de leur 65^{ème} année des salariés présents aujourd'hui, une simulation tenant compte de la progression de leur rémunération et de la probabilité décroissante de départ de la société par tranches successives d'âges aboutit à une valeur actualisée de 495k €.

Les hypothèses retenues pour évaluer cette provision sont les suivantes :

- Taux de charges patronales : 60%, les charges sociales ont été provisionnées car la mise à la retraite est par hypothèse à l'initiative de l'employeur
- Taux d'actualisation de 0,98% hors inflation
- Age de départ à retraite : 65 ans

Afin de déterminer les engagements en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées, il a été décidé de retenir, à partir de l'exercice 2021, la recommandation n°2013-02 de l'ANC en appliquant la méthode 2 conformément aux dispositions de la norme IAS 19.

Ce changement est motivé par une harmonisation des méthodes comptables au niveau du groupe. En effet, pour ses besoins internes, le groupe TMG établit un sous palier de consolidation en normes IFRS.

Pour information, l'impact du changement de méthode s'élève à -327 K€ (engagements de 822 K€ en conservant la méthode utilisée au titre des exercices précédents).

Note 21 : Impôt sur les bénéfices

Depuis le 1^{er} janvier 2016, UNIGRAINS DIVERSIFICATIONS est intégrée fiscalement à UNIGRAINS. Depuis le 1^{er} janvier 2019, les sociétés UNIGRAINS EQUIPEMENTS, MECATHERM et TMG sont également intégrées. Depuis le 1^{er} janvier 2021, la société AUXINEA est nouvellement intégrée.

en euros	UNIGRAINS	UNIGRAINS DIVERSIFICATIONS	31/12/2021 UNIGRAINS EQUIPEMENTS	MECATHERM	TMG	AUXINEA	UNIGRAINS	UNIGRAINS DIVERSIFICATIONS	31/12/2020 UNIGRAINS EQUIPEMENTS	MECATHERM	TMG
Total du groupe au taux normal	21 050 355	4 521 622	934 646	5 225 775	3 214 072	230 082	14 421 857	2 659 241	7 839 925	2 635 009	2 159 122
Résultat fiscal au taux normal			828 549	5 225 775	3 214 072	230 082	14 421 857	2 659 241	7 839 925	2 635 009	2 159 122
Plus-values à LT au taux de 15%			2 844 212					2 844 212			
Plus-values à long terme	1 825 112	0	0	0	0	0	1 047 257	0	0	0	0
Impôt théorique sur les sociétés*			2 917 845					4 224 812			
Impôt théorique sur les cotisations*	270 632	218 290	0	2 118 923	0	0	4 214 812	0	0	0	0
Impôt théorique sur le groupe (voir l'intégration fiscale)*			270 632					2 358 788			

La charge globale d'impôt constatée chez Unigrains intègre par ailleurs les éléments suivants :

- La comptabilisation du mécénat (221 K€)

Suivi des Plus-Values à Long Terme latentes :

Titres immobilisés au 1^{er} janvier 2002 dont la valeur nette comptable était différente de l'évaluation fiscale :

En milliers d'euros	Position au 01/01/2002	Cessions depuis 2002	Position au 31/12/2021
Titres immobilisés			
Valeur comptable	72 730	56 922	15 808
Valeur fiscale	129 003	91 378	37 625
Différence de valeur	56 273	34 457	21 817

Note 22 : Dotations et reprises exceptionnelles et provisions réglementées

Ce poste enregistre la dotation aux amortissements dérogatoires pratiqués sur les titres de la SCA UNICEREM pour 889 k€ en 2021 et la dotation d'une provision pour litiges de 905 k€.

Autres informations

Note 23 : Effectif moyen du personnel

Effectif moyen des salariés employés au cours de l'exercice :

	Cadres	Agents de maitrise	Employés	Total
Exercice 2021	51	8	0	59
Exercice 2020	60	9	0	69

Effectif équivalent temps plein : 59.41

Les salariés en forfait jours réduit sont pris en compte pour 1 ETP du fait que juridiquement ils ne sont pas considérés à temps partiel.

Note 24 : Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction

Le montant global des rémunérations et indemnités de toutes natures allouées aux dirigeants au cours de l'exercice a été de 1 405 k€. Les jetons de présence versés aux administrateurs s'élèvent à 53 k€.

Il n'y a pas eu d'avance de crédit accordée pendant l'exercice à ces personnes.

Tableau des filiales et participations en 2021

Renseignements globaux concernant les filiales ou participations	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
	Brute	Nette			
Filiales françaises					
Filiales étrangères	155 545	152 612	6 901		157
Participations dans des sociétés françaises	179 320	164 033	3 050		2 366
Participations dans des sociétés étrangères					

UNIGRAINS

Société Anonyme au capital de 7.000.000 €
Siège social : 23 avenue de Neuilly - 75116 PARIS
R.C.S. : PARIS 642 008 296

CERTIFIÉ CONFORME

A L'ORIGINAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 18 MAI 2022

(Exercice clos le 31 décembre 2021)

PROPOSITION ET RÉSOLUTION VOTÉE D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT PROPOSEE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice 2021 de 41 745 736,18 €, comme suit :

- Distribution d'un dividende de 43 € par action 6 020 000,00 €
- Le solde en "report à nouveau" 35 725 736,18 €

Après cette affectation, le compte "report à nouveau" présentera un solde créditeur de 354 907 864,35 €.

Le dividende sera mis en paiement à compter du 4 juillet 2022.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée que ce dividende est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 % auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2 %, soit une taxation globale de 30 %, et que le PFU s'applique de plein droit, à défaut d'option, pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu par le bénéficiaire du dividende.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres (hors provisions réglementées) s'élèveront à un montant de 890 974 357,49 € pour un capital social de 7.000.000 €.

Conformément aux dispositions légales, l'Assemblée Générale prend acte des mises en distribution de dividendes intervenues au titre des trois derniers exercices, à savoir :

- exercice clos le 31.12.2020 : 36,00 par action (éligible à l'abattement de 40 % applicable aux personnes physiques, soit 14,40 € par action)
- exercice clos le 31.12.2019 : 43,00 par action (éligible à l'abattement de 40 % applicable aux personnes physiques, soit 17,20 € par action)
- exercice clos le 31.12.2018 : 43,00 par action (éligible à l'abattement de 40 % applicable aux personnes physiques, soit 17,20 € par action)

RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2021 de 41 745 736,18 €, comme suit :

- Distribution d'un dividende de 43 € par action 6 020 000,00 €
- Le solde en "report à nouveau" 35 725 736,18 €

Après cette affectation, le compte "report à nouveau" présentera un solde créditeur de 354 907 864,35 €.

Le dividende sera mis en paiement à compter du 4 juillet 2022.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée que ce dividende est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 % auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2 %, soit une taxation globale de 30 %, et que le PFU s'applique de plein droit, à défaut d'option, pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu par le bénéficiaire du dividende.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres (hors provisions réglementées) s'élèveront à un montant de 890 974 357,49 € pour un capital social de 7.000.000 €.

Conformément aux dispositions légales, l'Assemblée Générale prend acte des mises en distribution de dividendes intervenues au titre des trois derniers exercices, à savoir :

- exercice clos le 31.12.2020 : 36,00 par action (éligible à l'abattement de 40 % applicable aux personnes physiques, soit 14,40 € par action)
- exercice clos le 31.12.2019 : 43,00 par action (éligible à l'abattement de 40 % applicable aux personnes physiques, soit 17,20 € par action)
- exercice clos le 31.12.2018 : 43,00 par action (éligible à l'abattement de 40 % applicable aux personnes physiques, soit 17,20 € par action)

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



**CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL**

Verhagen

BMA

UNIGRAINS

Siège social : 23 avenue de Neuilly - 75116 Paris
Société anonyme au capital de 7 000 000 euros

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2021



RSM

RSM Paris

BMA

11 rue de Laborde

75008 Paris

UNIGRAINS

Siège social : 23 avenue de Neuilly - 75116 Paris
Société anonyme au capital de 7 000 000 euros

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'assemblée générale de la société UNIGRAINS,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société UNIGRAINS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Valorisation des titres immobilisés de l'activité de portefeuille, des titres de participations et des parts des entreprises liées

Les titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP), titres de participations et parts des entreprises liées sont évalués suivant les méthodes décrites dans l'annexe II.b) et Note 2 et 3 de l'annexe aux comptes annuels. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons pris connaissance des procédures définies par la société, et avons examiné les éléments ayant conduit à la détermination de la valeur des principales lignes du portefeuille. Nous avons analysé les éléments constitutifs de résultat financier ayant une incidence sur le résultat de l'exercice.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de Commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

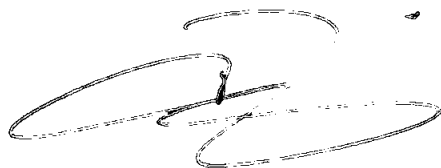
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 22 avril 2022

Les commissaires aux comptes

RSM Paris

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris



Stéphane MARIE

Associé

BM&A

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris



Eric SEYVOS

Associé



UNIGRAINS SA

COMPTES ANNUELS 2021

UNIGRAINS SA
23 Avenue de Neuilly – 75016 Paris Tél : 01 44 31 10 00 Fax : 01 47 20 44 03 <http://www.unigrains.fr>
SA au capital de 7 000 000 € - RCS PARIS 642 008 296 – SIRET 642 008 296 00039



SOMMAIRE

COMPTES INDIVIDUELS 2021

Bilan au 31 décembre 2021 (actif)	3
Bilan au 31 décembre 2021 (passif)	4
Compte de résultat au 31 décembre 2021	5
Compte de résultat au 31 décembre 2021 (suite)	6
Annexe aux comptes individuels.....	7
I. Faits caractéristiques de l'exercice	7
II. Principes, règles et méthodes comptables	7
Informations sur les comptes de bilan.....	10
Note 1 : Immobilisations corporelles et incorporelles	10
Note 2 : Participations	10
Note 3 : Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP)	11
Note 4 : Prêts.....	11
Note 5 : Autres immobilisations financières	11
Note 6 : Créances d'exploitation	12
Note 7 : Valeurs mobilières de placement	12
Note 8 : Capitaux propres	12
Note 9 : Provisions pour risques et charges	12
Note 10 : Emprunts et dettes	13
Note 11 : Dettes d'exploitation.....	13
Note 12 : Autres dettes	13
Informations sur les postes du compte de résultat	14
Note 13 : Produits d'exploitation	14
Note 14 : Produits financiers liés aux TIAP	14
Note 15 : Produits des placements	14
Note 16 : Actionnariat.....	14
Informations sur le hors bilan.....	15
Note 17 : Engagements sur titres	15
Note 18 : Engagements de financement et de garantie et autres engagements donnés	15
Note 19 : Engagements et garanties reçus	15
Note 20 : Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées	15
Note 21 : Impôt sur les bénéfices.....	16
Note 22 : Dotations et reprises exceptionnelles et provisions réglementées.....	16
Autres informations	17
Note 23 : Effectif moyen du personnel	17
Note 24 : Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction	17
Tableau des filiales et participations en 2021	18

UNIGRAINS SA

Bilan au 31 décembre 2021 (actif)

En euros

ACTIF	Notes	Brut	Exercice 2021	Net	Exercice 2020
			Amortissements et dépréciations		Net
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles	1				
Frais d'établissement					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires		14 336		14 336	14 336
Autres immobilisations incorporelles		3 129 879	2 932 130	197 749	353 037
Immobilisations incorporelles en cours			-		9 744
Immobilisations corporelles	1				
Constructions		80 505	80 120	385	5 019
Autres immobilisations corporelles		6 568 835	4 575 353	1 993 482	2 425 345
Immobilisations corporelles en cours					
Immobilisations financières					
Participations	1	173 021 736	2 932 444	170 090 292	169 683 470
Titres Immobilisés de l'activité de portefeuille	3	730 158 510	44 785 795	685 372 715	693 759 277
Créances rattachées		9 974 015	4 045 857	5 928 158	5 460 885
Prêts	4	43 223 808		43 223 808	45 244 811
Autres immobilisations financières	5	6 197 800	326 417	5 871 384	18 965 680
TOTAL I		972 370 426	59 678 115	912 692 310	935 921 604
ACTIF CIRCULANT					
Avances et acomptes versés sur commandes					37 092
Créances d'exploitation					
Créances clients et comptes rattachés	6	2 842 455	713 551	2 128 904	1 702 009
Autres	6	10 487 814	84 676	10 403 138	17 617 479
Valeurs mobilières de placement	7	74 657 826	1 120 562	73 537 264	57 998 245
Disponibilités		36 631 642		36 631 641	27 336 369
Comptes de régularisation actif		460 137		460 137	388 112
TOTAL II		125 079 873	1 918 788	123 161 085	105 079 306
TOTAL GENERAL		1 097 450 298	61 596 903	1 035 853 395	1 041 000 910

UNIGRAINS SA

Bilan au 31 décembre 2021 (passif)

En euros

PASSIF	Notes	Exercice 2021	Exercice 2020
CAPITAUX PROPRES	8		
Capital social		7 000 000	7 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		524 748 281	524 748 281
Réserve légale		700 000	700 000
Autres réserves		3 618 212	3 618 212
Report à nouveau		319 182 118	299 387 978
Résultat de l'exercice		42 745 736	24 834 151
Provisions réglementées		10 821 712	9 933 116
TOTAL I		907 816 069	870 221 738
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	9		
Provisions pour risques et charges		2 579 623	5 708 615
TOTAL II		2 579 623	5 708 615
DETTES			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	10	70 068 279	88 176 293
Emprunts et dettes financières diverses	10	40 004 109	61 004 494
Avances et acomptes clients			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11	980 274	876 660
Dettes fiscales et sociales	11	6 790 612	6 847 549
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	11	46 757	30 588
Autres dettes	12	7 559 678	7 126 175
Comptes de régularisation passif		7 993	8 799
TOTAL III		125 457 702	165 070 557
TOTAL GENERAL		1 035 853 395	1 041 000 910

UNIGRAINS SA

Compte de résultat au 31 décembre 2021

En euros

	Notes	Exercice 2021	Exercice 2020
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Production vendue services	13	63 950	143 850
Cotisations			
Autres produits d'exploitation	13	2 025 166	1 922 727
		2 089 116	2 066 577
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		23 927	14 181
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)		2 113 043	2 080 758
CHARGES D'EXPLOITATION			
Autres achats et charges externes		7 057 781	7 396 489
Impôts, taxes et versements assimilés		2 304 651	2 069 397
Salaires et traitements		9 332 026	9 899 159
Charges sociales		3 895 031	3 631 711
Dotations aux amortissements et aux provisions :			
sur immobilisations : dotations aux amortissements		738 431	866 245
sur immobilisations : dotations aux provisions			
sur actif circulant : dotations aux provisions		221 968	
pour risques et charges : dotations aux provisions			
Autres charges		1 243 551	1 177 752
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)		24 793 438	25 040 753
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		(22 680 395)	(22 959 995)
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN			
Bénéfice (III)		84 658	
Perte (IV)			70
PRODUITS FINANCIERS			
Produits financiers liés aux TIAP	14	59 394 818	33 095 352
Dividendes reçus des TIAP		9 589 671	7 095 381
Produits financiers liés aux titres de participation			
Produits des placements	15	564 370	6 979 436
Reprises sur provisions des participations et autres titres immobilisés		12 078 902	8 121 649
Reprises sur provisions des titres de placement			1 477 342
Différences positives de change		375 411	4 237
Autres produits financiers		3 820 460	3 175 451
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)		85 823 631	59 948 847

UNIGRAINS SA

Compte de résultat au 31 décembre 2021 (suite)

En euros

	Notes	Exercice 2021	Exercice 2020
CHARGES FINANCIERES			
Charges nettes sur cessions de titres immobilisés			
Pertes sur titres et valeurs immobilisés		1 512 378	118 631
Intérêts et charges assimilées		1 548 171	1 561 416
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Dépréciations des TIAP		11 246 856	7 851 479
Dépréciations de l'activité de placement		47 946	1 469 949
Dépréciations de l'actif circulant		84 676	
Différences négatives de change		154 765	252 627
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)		14 594 791	11 254 102
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)		71 228 840	48 694 745
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)		48 633 102	25 734 680
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion		28 882	18 011
Sur opérations en capital		16 500	4 674 724
Reprises sur provisions et transferts de charges		4 034 392	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		4 079 774	4 692 735
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion		3 444 009	369 208
Sur opérations en capital		22 867	88 807
Dotations aux amortissements et aux provisions	22	1 803 739	1 052 987
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		5 270 615	1 511 002
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		(1 190 841)	3 181 732
Impôts sur les bénéfices (IX)		5 696 525	4 082 262
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		92 101 106	66 722 340
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX)		50 355 370	41 888 189
RESULTAT		41 745 736	24 834 151

Résultat par action : 298,18 euros

Résultat dilué par action : 298,18 euros

Annexe aux comptes individuels

I. Faits caractéristiques de l'exercice

Au 31 décembre 2021, la Société UNICEREALES, actionnaire majoritaire, détient 67,82 % du capital social.

La crise sanitaire liée à la Covid-19 constitue un fait marquant de l'exercice.

L'épidémie de COVID-19 génère depuis le début de l'année 2020 une crise sanitaire mondiale et a conduit les autorités françaises, après la déclaration par l'OMS de COVID-19 en tant que pandémie, à prendre des mesures exceptionnelles.

UNIGRAINS a mis en place un dispositif de gestion de crise d'abord en assurant la sécurité de ses salariés par la mise en place du télétravail généralisé, et ensuite en recueillant toutes les informations sur l'impact du Covid 19 sur le portefeuille de participations, en France et à l'international. Une cartographie globale des sociétés du portefeuille d'UNIGRAINS et ses filiales a été établie en mesurant la sensibilité de chacune des participations à l'impact de cette crise. Parallèlement, les Etudes Economiques d'UNIGRAINS ont publié des analyses sur le plan économique, financier ainsi que sur le secteur agroalimentaire afin d'éclairer les sociétés du portefeuille et les partenaires du groupe sur les conséquences de cette crise.

Ces événements n'ont pas eu d'impact significatif sur les comptes annuels de la société UNIGRAINS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021. L'évaluation des immobilisations financières a été réalisée en tenant compte du contexte lié à la crise sanitaire.

La poursuite d'activité et la continuité d'exploitation ne sont pas impactées.

Au 1^{er} janvier 2021, AUXINEA est entrée dans le périmètre d'intégration, en complément des sociétés UNIGRAINS DIVERSIFICATION, UNIGRAINS EQUIPEMENTS, TMG et MECATHERM.

II. Principes, règles et méthodes comptables

a) Présentation des comptes

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'autorité des normes comptables (ANC) homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable général, dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et en

présumant de la continuité de l'exploitation, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La présentation du compte de résultat est inspirée de l'avis N°30 du 13 février 1987 du Conseil National de la Comptabilité qui propose une présentation mieux adaptée à la nature de l'activité de la société, en ce qui concerne la présentation de l'activité de portefeuille.

Par dérogation aux règles comptables courantes, afin de mieux refléter le résultat de l'activité habituelle de la société UNIGRAINS, le résultat de l'activité de portefeuille et notamment les gains ou pertes en capital figurent en résultat financier et non en résultat exceptionnel.

b) Règles de comptabilisation

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont enregistrées à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition TVA non récupérée incluse.

Les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée probable d'utilisation selon la méthode linéaire :

- Agencements : 10 ans
- Mobilier de bureau : 10 ans
- Installations : 5 ans
- Véhicules : 4 ans
- Matériel de bureau : 3 ans
- Logiciels : 3 ans

Immobilisations financières

Les immobilisations financières figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Lorsque la valeur économique des participations ou la valeur de marché des autres titres devient inférieure à leur valeur d'acquisition, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence. Lorsque la valeur de marché n'existe pas ou présente une incertitude dans sa détermination, la valeur des participations est comparée à la quote-part de situation nette telle qu'elle résulte du dernier bilan disponible. La différence donne lieu à constatation d'une dépréciation.

Les moins-values latentes donnent lieu à la constitution d'une dépréciation relative au portefeuille titres. Les dotations et reprises ainsi que les plus ou moins-values de cession de ces titres sont comptabilisées par dérogation au résultat financier.

La valorisation du portefeuille au 31 décembre 2021 a été réalisée avec des méthodes stables par rapport à l'exercice précédent.

En ce qui concerne les fonds communs de placement à risque (FCPR) / fonds professionnels de capital investissement (FPCI), conformément aux pratiques de place, ne sont comptabilisées que les sommes effectivement appelées, les engagements non appelés étant enregistrés en hors bilan.

En cas de cession de titres de participation, de titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP), les titres les plus anciens d'une même société ou d'une même catégorie de valeurs sont réputés vendus les premiers (application de la règle PEPS ou FIFO).

Sont distingués, parmi les immobilisations financières, les éléments suivants :

Titres de participation, parts dans les entreprises liées

Cette catégorie comprend également les obligations remboursables, convertibles ou attachées à des Bons de Souscription d'Action, susceptibles de donner accès au capital, dès lors que ces titres sont détenus dès l'origine avec cette finalité dans le cadre de la politique de gestion des participations.

Les titres de participation, parts dans les entreprises liées comprennent les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité d'UNIGRAINS, et notamment ceux répondant aux critères suivants :

- Les titres de sociétés dont les administrateurs ou dirigeants sont communs avec ceux d'UNIGRAINS, permettant l'exercice d'une influence notable sur l'entreprise,
- Les sociétés dont le capital social est détenu pour au moins 20% de manière directe ou indirecte, ou jusqu'à 5% quand un poste d'administrateur est détenu et qu'une influence notable est exercée (*quand aucun actionnaire ne dispose de la majorité des droits de vote et que UNIGRAINS est l'un des trois premiers actionnaires*).

Leur évaluation se fait à la valeur d'usage. Les principaux critères retenus pour la détermination de cette valeur sont l'actif net, la valeur de marché, les données prévisionnelles et l'utilité pour UNIGRAINS de détenir cette participation.

Une dépréciation est constituée lorsque, pour un titre, la valeur d'inventaire est inférieure au prix de revient.

Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP)

Conformément à l'avis du Conseil National de la Comptabilité, les titres inscrits sous cette rubrique concernent les investissements :

- Destinés à dégager à plus ou moins longue échéance une rentabilité suffisante,
- et pour lesquels l'investisseur n'intervient pas dans la gestion.

Ces titres sont enregistrés pour leur valeur historique. Les frais accessoires des titres acquis ne sont pas inclus dans le coût d'acquisition.

A la clôture de l'exercice, il est procédé à l'évaluation de ce portefeuille, titre par titre, en retenant comme valeur d'inventaire une valeur qui tient compte de l'actif net, des perspectives d'évolution générale de la société dont les titres sont détenus, et qui est fondée notamment sur la valeur de marché (cours de bourse de clôture, référence à des transactions, valeur de rendement, actif net réévalué).

Une dépréciation est constituée lorsque, pour un titre, la valeur d'inventaire est inférieure au prix de revient.

Prêts et Créances rattachés

Les prêts et comptes courants sont enregistrés au bilan pour leur valeur nominale. Selon le principe d'indépendance des exercices, les intérêts courus sont compris dans les produits de l'exercice.

Une dépréciation est constituée dans le cas où apparaîtrait, en fin d'exercice, une perte probable.

Opérations en devises

Les opérations en devises sont enregistrées au cours de la devise à la date de transaction. A la fin de l'exercice, la trésorerie, les créances ou dettes sont convertis au cours de clôture. Pour les postes bénéficiant d'une couverture de change, aucune réévaluation de change n'est constatée.

Des provisions sont constituées pour tenir compte des pertes de change latentes ; pour les opérations comportant une couverture de change, seule la fraction non couverte donne lieu à provision.

Créances d'exploitation

En application des règles générales d'évaluation du PCG, les créances sont inscrites au bilan pour leur valeur nominale, et par prudence, une dépréciation est constituée lorsqu'apparaît une perte probable.

Valeurs mobilières de placement et trésorerie

Leur prix de revient brut correspond à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition comptabilisés immédiatement en charges.

Les prêts et instruments de trésorerie sont enregistrés au bilan pour leur valeur nominale. Selon le principe d'indépendance des exercices, les intérêts courus sont compris dans les produits de l'exercice.

En cas de cession, la méthode FIFO est appliquée.

A la clôture de l'exercice, la valeur d'inventaire est estimée en tenant compte du prix de marché.

Il est constitué une dépréciation lorsque, pour une même catégorie de titres, la valeur d'inventaire est inférieure aux prix d'acquisition.

Disponibilités

Au 31 décembre 2021, le montant des disponibilités s'élève à 36.6 M€.

Provisions pour risques

Au-delà des dépréciations qui couvrent les risques d'évaluation des titres en portefeuille, la Société enregistre au passif du bilan, des provisions pour risques destinées à couvrir les risques identifiés au cas par cas, liés à l'activité de la Société.

Résultat financier

Par exception aux règles habituelles, compte tenu de la nature de l'activité de la société et afin de donner une image fidèle du résultat, le résultat financier intègre outre le résultat des placements, les gains et pertes en capital et dotations et reprises de provisions réalisées au titre des opérations concernant le portefeuille immobilisé (titres de participation, TIAP et autres titres immobilisés).

Résultat exceptionnel

Sont comptabilisés en résultat exceptionnel, les dotations, les reprises de provisions et le résultat de cession des immobilisations corporelles ou incorporelles.

Impôt sur les sociétés

En France, le taux normal de l'impôt sur les sociétés est de 26,5%. Toutefois, les plus-values à long terme sur titres de participation, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme pouvant bénéficier du régime fiscal des plus-values à long terme sont exonérées d'impôt sous réserve de la taxation d'une quote-part de frais et charges qui reste comprise dans le résultat ordinaire de l'exercice (12% du résultat brut des PV de cession).

Un traitement fiscal particulier a été adopté pour certains titres existants au 1er janvier 2002, pour lesquels la valeur fiscale à retenir en cas de cession n'est pas la valeur comptable d'origine, mais celle de leur évaluation au 1er janvier 2002.

Par ailleurs, les sociétés françaises sont soumises sur la base de l'impôt dû, à une Contribution additionnelle de 3,3 % (après application d'un abattement de 0,76 M€) instaurée en 2000.

En outre, au titre du régime des sociétés mères et filiales, les dividendes reçus des sociétés dans lesquelles la participation fiscale est au moins égale à 5% sont exonérés. Depuis le 01/01/95 une convention d'intégration a été conclue entre UNIGRAINS et certaines de ses filiales. UNIGRAINS est société tête de groupe du groupe d'intégration fiscale composé des sociétés UNIGRAINS DIVERSIFICATION, UNIGRAINS EQUIPEMENTS, TMG, MECATHERM et AUXINEA.

Les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale, et les économies d'impôt réalisées par le groupe sont conservées par la société mère UNIGRAINS.

Pour la détermination du résultat fiscal d'ensemble, les éléments faisant double emploi sont éliminés, les déficits (et moins-values nettes à long terme) sont pris en compte au niveau de la société mère.

Informations sur les comptes de bilan

Note 1 : Immobilisations corporelles et incorporelles

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	Valeur au 31/12/2020	Acquisitions de l'exercice	Virt de poste à poste	Cessions de l'exercice	Valeur au 31/12/2021
Immobilisations incorporelles	3 066	88	0	10	3 144
Autres immobilisations incorporelles	3 056	88	0	0	3 144
Autres immobilisations incorporelles en cours	10	0	0	10	0
Immobilisations corporelles	6 609	62	0	23	6 649
Immeubles, terrains	103	0	0	23	81
Agencements	4 961	9	0	0	4 969
Matériel et mobilier de bureau	1 467	50	0	0	1 517
Autres (mat.de transp.)	78	5	0	0	83
Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0	0
TOTAL	9 675	150	0	33	9 794
Amortissements et dépréciations (en milliers d'euros)	Valeur au 31/12/2020	Dotations de l'exercice	virt de poste à poste	Rapprises de l'exercice	Valeur au 31/12/2021
Immobilisations incorporelles	2 689	243	0	0	2 932
Autres immobilisations incorporelles	2 689	243	0	0	2 932
Immobilisations corporelles	4 178	495	0	18	4 655
Immeubles, terrains	98	0	0	18	80
Agencements	2 775	424	0	0	3 199
Matériel et mobilier de bureau	1 271	61	0	0	1 332
Autres	34	10	0	0	44
TOTAL	6 867	738	0	18	7 588

Note 2 : Participations

En milliers d'euros	31/12/2020	Acquisitions/ Augmentations	(Cessions)/ (Sorties)	31/12/2021
Valeurs brutes	173 023	0	0	173 023
Dépréciations	-3 339	0	407	-2 932
TOTAL	169 683	0	407	170 091

Note 3 : Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP)

En milliers d'euros	Valeur brute 31/12/2021	Dépréciations	Valeur nette 31/12/2021	Valeur nette 31/12/2020
Actions	468 062	-41 871	426 191	456 250
Obligations	66 225	-424	65 801	80 590
Parts de Fonds	195 871	-2 491	193 380	156 919
TOTAL	730 159	-44 786	685 373	693 759

Acquisition et cession des TIAP

En milliers d'euros	31/12/2020	Acquisitions/ Augmentations	(Cessions)/ (Sorties)	31/12/2021
Actions	497 837	40 490	-70 265	468 062
Obligations	81 014	10 960	-25 749	66 225
Parts de Fonds	160 118	53 833	-18 080	195 871
TOTAL	738 970	105 283	-114 095	730 159

Variation des dépréciations du portefeuille TIAP

En milliers d'euros	Dépréciations au 31/12/2020	Dotations	Reprises	Dépréciations au 31/12/2021
Actions	41 588	10 337	-10 054	41 871
Obligations	424	0	0	424
Parts de Fonds	3 199	909	-1 618	2 491
TOTAL	45 211	11 247	-11 672	44 786

Note 4 : Prêts

En milliers d'euros	31/12/2020	Augmentations	(Sorties)	31/12/2021
Prêts	45 245	29	-2 050	43 224

Note 5 : Autres immobilisations financières

En milliers d'euros	31/12/2020	Acquisitions/ Augmentations	(Cessions)/ (Sorties)	31/12/2021
Obligations	8 300	0	-8 300	0
ICNE	10 641	10 649	-15 443	5 847
Dépôts et fonds de garantie	25	0	0	25
TOTAL (en valeur nette)	18 966	10 649	-23 743	5 871

Note 6 : Créances d'exploitation

En milliers d'euros	Montant total	< 1 an	comprise entre 1 et 5 ans	> 5 ans
Avances et comptes courants Groupe et associés (cash pooling)	5 172	1 316	3 856	
Créances fiscales	4 192	4 192		
Autres créances de l'actif circulant	3 168	3 164	4	
TOTAL (en valeur nette)	12 532	8 672	3 860	

Note 7 : Valeurs mobilières de placement

En milliers d'euros	Valeur brute comptable au 31/12/2021	Dépréciations	Valeur nette comptable 31/12/2021	Valeur nette comptable 31/12/2020
Obligation & autres titres	26 188	0	26 188	25 761
Titre à revenu variable	48 470	-1 120	47 349	32 237
TOTAL	74 658	-1 121	73 537	57 998

Note 8 : Capitaux propres

En milliers d'euros	Valeur au 31/12/2020	Affectation du résultat	Variation de l'exercice	Valeur au 31/12/2021
Capitaux propres	870 222	-	42 634	907 816
Capital entièrement libéré	7 000			7 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	524 748			524 748
Réserve légale	700			700
Autres réserves	3 618			3 618
Provisions réglementées - Amortissements dérogatoires	9 933		889	10 822
Report à nouveau	299 388	19 794		319 182
Résultat de l'exercice	24 834	-24 834	41 746	41 746
Dividendes		5 040		

Note 9 : Provisions pour risques et charges

En milliers d'euros	31/12/2020	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	31/12/2021
Provisions pour risques				
- Sur litiges	1 417	905		2 322
- Autres provisions pour risques	4 164		-4 034	130
Provisions pour charges	128			128
TOTAL	5 709	905	-4 034	2 580

Les provisions pour risques correspondent notamment au maintien de la couverture de risques résiduels d'exploitation d'une de nos filiales au titre de la gestion extinctive des crédits provenant de son activité antérieure pour 1 050 k€.

Note 10 : Emprunts et dettes

En milliers d'euros	Montant total	Échéances < 1 an	Échéances comprises entre 1 et 5 ans	Échéances > 5 ans
Emprunts et dettes établissements de crédit	70 068	68	70 000	
Dettes financières diverses	40 000	40 000		
Dépôts et cautionnements reçus	4	4		
TOTAL	110 072	40 072	70 000	0

Le montant de 40 M€ correspond aux prêts de Unigrains Diversification et Unigrains Partenaire.

Note 11 : Dettes d'exploitation

En milliers d'euros	Montant total	< 1 an	Comprise entre 1 et 5 ans	> 5 ans
Dettes fournisseurs	980	980		
Dettes sur immobilisations	47	47		
Dettes fiscales et sociales	6 791	6 791		
TOTAL	7 818	7 818	0	0

Note 12 : Autres dettes

En milliers d'euros	Montant total	< 1 an	Comprise entre 1 et 5 ans	> 5 ans
Comptes courants liés au groupe d'intégration fiscale	1 366	1 366		
Compte d'attente lié au groupe d'intégration fiscale - Déficit sociétés intégrées	6 140	6 140		
Autres dettes diverses	54	54		
TOTAL	7 560	7 560	0	0

Informations sur les postes du compte de résultat

Note 13 : Produits d'exploitation

En milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020
Production vendue services	64	144
Autres produits d'exploitation	2 025	1 923
TOTAL	2 089	2 067

La production de services comprend notamment les commissions facturées sur les interventions.
Les autres produits d'exploitation correspondent à la refacturation des charges intra groupe et des charges de loyers.

Note 14 : Produits financiers liés aux TIAP

En milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020
Plus-values de cessions d'actions	47 021	20 532
Prime de non-conversion	2 936	2 150
Intérêts sur obligations	4 862	8 587
Intérêts sur parts de fonds	2 648	
Plus-values sur immobilisations financières	0	0
Autres produits financiers liés aux TIAP	59	24
Plus-values sur parts de fonds	1 868	1 802
TOTAL	59 395	33 095

Note 15 : Produits des placements

En milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020
Plus-values sur portefeuille de placements	8	6 350
Produits d'intérêts de contrats à terme et de certificats de dépôt	0	0
Revenus des VMP	556	629
Autres produits financiers	0	0
TOTAL	564	6 979

Note 16 : Actionnariat

Le capital social d'UNIGRAINS est de 7 millions d'euros est divisé en 140 000 actions de 50 euros, sans action privilégiée.

Informations sur le hors bilan

Note 17 : Engagements sur titres

En milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020
Engagement Titres de participation	59 861	82 221

Les titres à recevoir correspondent pour l'essentiel à l'engagement pris par la société dans le cadre des souscriptions à des Fonds Commun de Placement. La contrepartie de cet engagement est le paiement à la livraison de ces titres constitutif d'un engagement à payer.

Note 18 : Engagements de financement et de garantie et autres engagements donnés

En milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020
Engagements de financement	0	0
Engagements de garantie	1 350	1 318
FERT & Pluriagri	1 348	1 316

Autres engagements donnés :

- Engagement donné à un dirigeant de verser une prime équivalente à 6 mois de salaire brut fixe en cas de rupture du mandat, sauf en cas de révocation pour faute lourde ou grave.

Note 19 : Engagements et garanties reçus

En milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020
Cautions et avals reçus	31 750	40 550
Dividendes préciputaires	886	0

La Société a renégocié en Novembre 2020 son crédit renouvelable de 125 M€ mis en place en 2017 et a augmenté son montant d'encours à 250 M€. La maturité est de 5 ans (échéance 13 novembre 2025) et soumis au respect des covenants ci-dessous :

- Ratio dettes financières / fonds propres consolidés inférieur à 0,3
- Trésorerie consolidée supérieure à 25 M€.

Au 31 décembre 2021, le nombre de tirages est de deux pour un montant de 70M€ (40 m€ et 30 m€).

Les covenants ratio dettes financières / fonds propres consolidés inférieurs à 0,3 (0,08 au 31/12/2021) et trésorerie consolidée supérieure à 25M€ (132.7 M€ au 31 décembre 2021) sont respectés. Le calcul a été fait hors Unigrains Equipements et ses filiales conformément à l'article 21 .4 du RCF.

Note 20 : Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées

L'établissement n'a pris aucun autre engagement particulier en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées. Les régimes de retraites obligatoires sont à cotisations définies (*régime de base : Mutualité Sociale Agricole, régime complémentaire ARRCO : CAMARCA, régime complémentaire AGIRC : CRCCA, régime supplémentaire par capitalisation : CCPMA Retraite*)

Concernant les indemnités de départ volontaire à la retraite à l'horizon de leur 65^{ème} année des salariés présents aujourd'hui, une simulation tenant compte de la progression de leur rémunération et de la probabilité décroissante de départ de la société par tranches successives d'âges aboutit à une valeur actualisée de 495k €.

Les hypothèses retenues pour évaluer cette provision sont les suivantes :

- Taux de charges patronales : 60%, les charges sociales ont été provisionnées car la mise à la retraite est par hypothèse à l'initiative de l'employeur
- Taux d'actualisation de 0,98% hors inflation
- Age de départ à retraite : 65 ans

Afin de déterminer les engagements en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées, il a été décidé de retenir, à partir de l'exercice 2021, la recommandation n°2013-02 de l'ANC en appliquant la méthode 2 conformément aux dispositions de la norme IAS 19.

Ce changement est motivé par une harmonisation des méthodes comptables au niveau du groupe. En effet, pour ses besoins internes, le groupe TMG établit un sous palier de consolidation en normes IFRS.

Pour information, l'impact du changement de méthode s'élève à -327 K€ (engagements de 822 K€ en conservant la méthode utilisée au titre des exercices précédents).

Note 21 : Impôt sur les bénéfices

Depuis le 1^{er} janvier 2016, UNIGRAINS DIVERSIFICATIONS est intégrée fiscalement à UNIGRAINS. Depuis le 1^{er} janvier 2019, les sociétés UNIGRAINS EQUIPEMENTS, MECATHERM et TMG sont également intégrées. Depuis le 1^{er} janvier 2021, la société AUXINEA est nouvellement intégrée.

en euros	UNIGRAINS	UNIGRAINS DIVERSIFICATION	31/12/2021 UNIGRAINS EQUIPEMENTS	MECATHERM	TMG	AUXINEA	UNIGRAINS	UNIGRAINS DIVERSIFICATION	31/12/2020 UNIGRAINS EQUIPEMENTS	MECATHERM	TMG
Total du groupe au taux normal			934 646					7 898 935			
Résultat fiscal au taux normal	11 020 343	4 912 622	-618 549	9 226 775	-3 214 071	-330 082	14 451 069	-2 669 241	-95 592	-2 635 009	-1 193 102
Plus values à LT au taux de 15%			2 806 212					1 047 157			
Plus values à long terme	1 804 213	0	0	0	0	0	1 047 157	0	0	0	0
Impôt théorique sur les sociétés ^a			2 937 845					4 224 812			
Impôt théorique sur les sociétés ^a	270 632	518 290	0	2 128 923	0	0	4 214 812	0	0	0	0
Impôt théorique sur le groupe (via l'intégration fiscale) ^a			270 632					2 368 788			

La charge globale d'impôt constatée chez Unigrains intègre par ailleurs les éléments suivants :

- La comptabilisation du mécénat (221 K€)

Suivi des Plus-Values à Long Terme latentes :

Titres immobilisés au 1^{er} janvier 2002 dont la valeur nette comptable était différente de l'évaluation fiscale :

En milliers d'euros	Position au 01/01/2002	Cessions depuis 2002	Position au 31/12/2021
Titres immobilisés			
Valeur comptable	72 730	56 922	15 808
Valeur fiscale	129 003	91 378	37 625
Différence de valeur	56 273	34 457	21 817

Note 22 : Dotations et reprises exceptionnelles et provisions réglementées

Ce poste enregistre la dotation aux amortissements dérogatoires pratiqués sur les titres de la SCA UNICEREM pour 889 k€ en 2021 et la dotation d'une provision pour litiges de 905 k€.

Autres informations

Note 23 : Effectif moyen du personnel

Effectif moyen des salariés employés au cours de l'exercice :

	Cadres	Agents de maitrise	Employés	Total
Exercice 2021	51	8	0	59
Exercice 2020	60	9	0	69

Effectif équivalent temps plein : 59.41

Les salariés en forfait jours réduit sont pris en compte pour 1 ETP du fait que juridiquement ils ne sont pas considérés à temps partiel.

Note 24 : Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction

Le montant global des rémunérations et indemnités de toutes natures allouées aux dirigeants au cours de l'exercice a été de 1 405 k€. Les jetons de présence versés aux administrateurs s'élèvent à 53 k€.

Il n'y a pas eu d'avance de crédit accordée pendant l'exercice à ces personnes.

Tableau des filiales et participations en 2021

Renseignements globaux concernant les filiales ou participations	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
	Brute	Nette			
Filiales françaises	155 545	152 612	6 901		157
Filiales étrangères					
Participations dans des sociétés françaises	179 320	164 033	3 050		2 366
Participations dans des sociétés étrangères					